

Conseil municipal du 08 mars 2019 à Lacropte

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, V.Célérier, M.Chevreux, M.J Lance, R.Lestang, T. Dufraix, J.M Chinouilh, J.L Bauman, J.L Bernard, D.Privat, F.Ladeuil

Absents : P.Montauriol (procuration C.Faure)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h45

SPLA : présentation du projet du « Lotissement de la Crypte » et règlementation à venir

Présence de Mr Pinson : exposé du projet

6 lots possibles : le plus petit 1246m² et le plus grand 1953m² soit 9 000m² à vendre sur 11 174m² de surface.

Le lot n°3 pourra bénéficier du hangar d'environ 120m² déjà existant.

Lors de la vente, un cahier des charges sera fait en plus de la règlementation du PLUi.

Discussion sur la route d'accès aux lots : double voie ou simple voie ?

Ce projet va être transmis au cabinet Kersual afin de préparer le permis d'aménagement pour qu'il puisse être déposé auprès du Grand Périgueux. Prévoir 3 mois de traitement.

Une convention est passée entre la SPLA et la commune de Lacropte : dans cette convention, le terrain sera vendu le même prix que l'achat à la SPLA.

L'acte administratif va être prioritaire si celui-ci est possible, sinon il faudra passer par un acte notarié. La convention sera faite pour 3 ans.

Une commission d'appel d'offre est formée avec deux conseillers présents dans cette commission.

Pour réaliser ce projet, les honoraires de SPLA seront de 4% HT du montant des travaux et fera l'avance du paiement de ceux-ci au taux de 1.25 %.

La tâche de liquidation sera de 0 €. Si le bilan fait apparaître un excédent : 50% commune et 50% SPLA par contre si déficit c'est 100% commune.

Des intérêts moratoires peuvent être payés en cas de retard.

Un budget prévisionnel est présenté au conseil municipal.

Le prix sera fixé pour ces terrains. Ces terrains seront vendus viabilisés.

Convention intercommunale d'attribution de logements sociaux

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le texte de référence.

Adressage : validation des noms des voies

Le conseil municipal discute et valide le nom des voies.

Chemin « La Boussonie »

Aliénation + acte administratif : le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité.

Chemin « Leroueil »

Pour la réalisation du parcours santé, une partie de parcelle a été empruntée sur la propriété LEROUEIL, en contrepartie, un morceau de terrain doit lui être restitué. Il sera nécessaire de faire venir géomètre et un commissaire-enquêteur.

Il serait souhaitable de profiter de la venue du commissaire enquêteur pour régulariser des dossiers d'aliénation de chemins qui n'ont pas pu être faits avant.

Assurance city stade

Le city stade rentre dans la garantie du mobilier urbain. Pas de changement dans les modalités d'assurance.

Travaux voirie

Poubelles enterrées : les travaux ont commencé. Au niveau de la route des Forêts, des travaux sont nécessaires pour évacuer l'eau par une tranchée traversant la voie. (devis de 2430 € accepté).

Préparation réunion des jeunes

Le conseil municipal discute et s'organise.

Préparation repas des aînés

Jean-Luc Bernard nous propose le menu qu'il compte faire. Le conseil municipal discute et s'organise.

Divers

Des intrusions ont été constatées à la salle des fêtes. Il est nécessaire de faire intervenir un menuisier pour réparer la porte. Le city stade va être mis sous surveillance.

Vendredi 15 mars vote du compte administratif 18h30

Vendredi 19 avril vote du budget 18h

Grand débat à Cendrieux le 11 mars.

Séance levée à 22 heures 30.